

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

ARRONDISSEMENT DE THIERS

COMMUNE DE THIERS

DCM 2026-06

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Travaux pour la mise en conformité incendie de l'Hôtel de Ville

Avenant n°2 – Lot n°1 : Maçonnerie

Avenant n°3 – Lot n°3 : Menuiseries intérieures bois

Avenant n°4 – Lot n°6 : Electricité

Le Maire de la Commune de Thiers,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122- 22 ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération en date du 4 juillet 2020 donnant délégation du Conseil Municipal au Maire conformément à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la DCM 2024-86 autorisant la signature d'un marché de travaux pour la mise en conformité incendie de l'Hôtel de Ville – Lot n°1 Maçonnerie avec l'entreprise THIERS MACONNERIE (63300 THIERS) Lot n°3 – Menuiseries intérieures bois avec l'entreprise GIRARD FRERES (63550 SAINT-REMY-SUR-DUROLLE) et le lot n°6 Electricité avec l'entreprise SEGMA FOREZ (63920 PESCHADOIRES) ;

Vu la DCM 2025-40 actant la signature d'un avenant n°1 pour un montant de 3 290,82 euros Hors Taxes (HT) pour le lot n°6 ;

Vu la DCM 2025-55 actant la signature d'un avenant n°1 pour le lot n°3 d'un montant de 3 031,00 € HT et d'un avenant n°2 pour un montant de 7 097,89 euros HT pour le lot n°6 ;

Vu la DCM 2025-75 actant la signature d'un avenant n°2 pour le lot n°3 d'un montant de 1 636,60 € HT, d'un avenant n°3 pour un montant de 1 169,16 euros HT pour le lot n°6 et un avenant n°1 pour un montant de 2 940,00 euros HT pour le lot n°1 ;

Considérant la nécessité d'intégrer des travaux supplémentaires et de supprimer certaines prestations, générant une moins-value, détaillées ci-après :

Lot n°1 – Maçonnerie, THIERS MACONNERIE (63300 THIERS) : suppression de la reprise du dallage, des ouvertures et de la démolition de la grille de défense métallique pour un montant total de - 4 860, 00 euros HT ;

Lot n°3 – Menuiseries intérieures bois, GIRARD FRERES (63550 SAINT-REMY-SUR-DUROLLE) : ajout de crémones et de ferme porte sur portes coupe-feu pour un montant total de 1 102,40 euros HT.

Lot n°6 – Electricité, SEGMA FOREZ (63920 PESCHADOIRES) : ajout d'un interrupteur à clé et d'un bouton poussoir de commodité pour un montant total de 1 129,22 euros HT.

DECIDE

ARTICLE 1^{er} :

Un avenant n°2 est conclu pour le marché de travaux pour la mise en conformité incendie de l'Hôtel de Ville – Lot n°1 maçonnerie avec l'entreprise THIERS MACONNERIE (63300 THIERS), afin de procéder à la suppression des travaux initialement prévus pour un montant total de - 4 860,00 euros HT, portant le nouveau montant du lot à 32 948,00 euros HT.

Un avenant n°3 est conclu pour le marché de travaux pour la mise en conformité incendie de l'Hôtel de Ville – Lot n°3 Menuiseries intérieures bois avec l'entreprise GIRARD FRERES (63550 SAINT-REMY-SUR-DUROLLE) pour l'ajout de crémones et de ferme porte sur portes coupe-feu pour un montant total de 1 102,40 euros HT portant le nouveau montant du lot à 55 664,50 euros HT.

Un avenant n°4 est conclu pour le lot n°6 électricité avec l'entreprise SEGMA FOREZ (63920 PESCHADOIRES), afin d'ajouter des travaux supplémentaires, pour un montant total de 1 129,22 euros HT, portant le nouveau montant du lot à 64 896,31 euros HT.

ARTICLE 2 :

La présente décision

- fera l'objet d'un rendu d'utilisation de la délégation devant le Conseil Municipal au cours de sa prochaine séance publique ;
- sera transmis en sous-préfecture, au titre du contrôle de légalité.

Fait à THIERS, le 05 février 2026

Le Maire,

Stéphane RODIER

